SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Diplôme inter-universitaire Prévention du tabagisme

Durée
1 an

Composante
Direction de la formation continue et de l'apprentissage, UFR Médecine

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

FORMATION FERMEE

Durée : 1 an - 85 h

Enseignement : Santé publique 15 heures

Enseignement spécifique du DIU de tabacologie:70 h.

Stage professionnel : 20 heures

Travail personnel tutoré avec production : Mini mémoire 10 h / mémoire 40 h

Dates :

Session 1 : novembre 2019

Session 2 : janvier 2020

Session 3 : mars 2020

Session 4 : avril 2020

Examen : juin 20120

Soutenance du mémoire : octobre 2020

Tarifs Formation 2019/2020

Formation initiale : 600,10 € (+ droits inter U)

Formation continue : 901,00 €

Objectifs :

Participer au développement professionnel continu des professionnels de santé en apportant un ensemble de connaissances, de méthodes et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement aux actions de santé publique vis-à-vis du tabagisme : et en particulier sur le plan collectif (prévention, éducation pour la santé, promotion de la santé, dépistage).

Cet enseignement vise la formation de professionnels sur le plan préventif. Il ne confère pas d'habilitation à l'exercice clinique et thérapeutique et ne confère donc pas le titre de tabacologue.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 août 2020

Organisation

Contrôle des connaissances

Assiduité - validation travail personnel Examen : écrit et

soutenance mémoire

Admission

Public cible

Sont admis à s'inscrire au Diplôme Interuniversitaire, après accord du Responsable(s) de l'enseignement, les personnes suivantes, indépendamment de leur nationalité.

1.

- Docteurs en médecine

- docteurs en pharmacie

- docteurs en odontologie

- ainsi que les étudiants de ces différentes filières ayant validé le deuxième cycle d'études.

- les titulaires d'une licence de sciences sanitaires et sociales ou d'une licence d'une des filières de sciences humaines (psychologie, droit, sciences ou lettres …)

2.

Les autres professionnels de la santé (sages-femmes, kinésithérapeutes, cadres infirmiers, infirmiers, psychologues...) de la justice, du travail social ayant validé un 2ème cycle d'études ou à défaut :

- ayant obtenu leur diplôme au terme d'un cursus d'enseignement professionnel supérieur en 4 ans et avoir 3 années d'expérience professionnelle de terrain

- ayant obtenu leur diplôme au terme d'un cursus d'enseignement professionnel supérieur en 2 ans et dans ce cas, disposer d'une expérience professionnelle de terrain de 5 ans

3.

Les autres professionnels du champ de la prévention ne possédant pas un diplôme de 2ème cycle validé peuvent s'inscrire après avis de la commission pédagogique.

4.

Les professionnels pouvant faire état d'une pratique en prévention du tabagisme pourront être admis au titre de la validation des acquis d'expérience (VAE): ils s'inscrivent normalement, suivent les cours à leur convenance, ne passent pas d'examen écrit.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Christophe Pison
christophe.pison@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Chantal BAFFERT
04 38 38 83 45
chantal.baffert@univ-grenoble-alpes.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 août 2020

Établissement(s) partenaire(s)

Lyon

Clemont-Ferrand

Dijon

Saint-Étienne

Lieu(x) ville

Grenoble

Campus

Grenoble - La Tronche domaine de la Merci

En savoir plus

Candidature

https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 août 2020

Programme

Spécificités du programme

Pour information programme 2018/2019:

- Histoire et Sociologie du Tabagisme
- Histoire Naturelle du fumeur : Versants physiologique, clinique, psychologique, typologie des fumeurs
- Aide à l'arrêt du tabac : Physiopathologie, les méthodes évaluées, les méthodes non encore évaluées, la consultation de tabacologie, les structures d'aides.
- La prévention
- Avenir du tabagisme
- Aspects relationnels (séminaire résidentiel)
- Thérapies cognitivo comportementales

Aspects de pratiques professionnelles :

- Analyse de cas clinique, échange de pratiques, ateliers de méthodologie, jeux de rôles, mise en situation clinique, méthodologie/ prise en charge de groupes…
- Séminaire « synthèse clinique et thérapeutique »

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 août 2020